

AVIS PUBLIC

ANNULATION - VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière à la Ville d'Acton Vale, que la vente à l'enchère publique, selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, **prévue le 11 décembre 2024 à 10 h** est **ANNULÉE**. Lesdites taxes, en capital et intérêts, et les frais encourus ont été acquittés avant la vente.

Donné à Acton Vale, le 26 novembre 2024.

CLAUDINE BABINEAU, greffière
Ville d'Acton Vale